

COTONS-FLEURS
des mortuaires.

ter, solides et bon teint; —
de toutes nuances; — cotons à
ser; — assortiment très riche
telles pour bouquets de fête,
ouil et guirlandes; — grand
des mortuaires.

; grand rabais sur les cotons

urs **PROGIN**, Bulle.

AVIS

informe l'honorable public
de nouveau pour son compte

er-fumiste.

mande pour tous les travaux
e partie, en assurant une exé-
et soignée à un prix modéré.

Paul Bauer.

URAGEUX

CONFIAIT
suit les conseils de son
conseiller :

I DU MALADE.

illustré qui ne devrait
ans aucune famille. Bien
malades y ont trouvé la gué-
de maladies déclarées in-
ss. L'envoi de ce livre suit
et franco sur toute demande
e par carte-correspondance
brairie de M.

MUNZINGER à OLTEN.

de notaire.

RAT, notaire, donne avis
son bureau de notaire le 1^{er} sep-
l'ancien bureau de M. DAVET,
son de M. Alex. Musy, Grand-

riaies, placement de fonds, em-
scaires, gérance et tenue de
es à l'amiable, représentation
es et discussions, renseigne-
iaux, etc. [515]

Attention!!!

Toute per-
sonne doit faire un essai de
notre pommade Phénix garan-
tie pour faire croître et pousser
les cheveux de dames et mes-
sieurs, ainsi que la barbe, sup-
primer les pellicules, arrêter
la chute des cheveux, les empê-
cher de blanchir,
prévenir la
calvitie.

made Phénix

Envoi
contre remboursement
par boîte
0 et 3.—
des dépositaires
présentant pour
Suisse:
Witz,
es Jardins Bâle.

A louer :

fleurie d'une gîte à 1 heure
u bureau du journal. [568]

à vendre :

de foie et regain et une
ie pour 20 têtes de bétail, eau
es de la laiterie et de la gare,
ert, au Pollet, à Vuisternens-
t. [630]

PREPARÉE PAR A. PANCHAUD VEVEY

ENT POUR VEAUX

at complet et bon marché rempla-
onomie le lait naturel pour l'éle-
aux, porcelets, agneaux, etc. —
entimes le litre.

S DE 5, 10, 25 ET 50 KILOG.
RIX 0.65 LE KILOG.

AUG. BARRAS, à Bulle. [127]

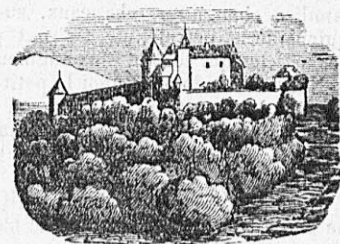
à vendre :

actions **Crédit foncier**.
J. GILLET, avocat, Bulle.

hile Lenz, imprimeur-éditeur.



LA GRUYÈRE



JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant le mercredi et le samedi.

PRIX DE L'ABONNEMENT :
Pour la Suisse: 1 an, Fr. 4 50
 » 6 mois, » 2 50
Etranger: 1 an, 9 fr.; 6 mois, 5 fr.
 payable d'avance.
Prix du numéro : 5 cent.
On s'abonne à tous les bureaux
de poste.

BUREAU DU JOURNAL : Grand'Rue N° 295, BULLE

Prix des annonces et réclames :
Annonces : Pour le canton,
10 cent.; pour la Suisse, 15 cent.
la ligne ou son espace.
Réclames : 30 cent. la ligne.
Lettres et argent francs de
port.

BULLE, le 13 octobre 1891.

NOUVELLES SUISSES

Tarifs douaniers. — Voici l'appel que la Ligue
contre le renchérissement de la vie nous prie de pu-
blier :

Appel au peuple suisse.

Chers concitoyens,
Vous aurez à vous prononcer le dimanche 18 oc-
tobre sur le nouveau tarif des péages adopté par la
majorité des Chambres fédérales.

Depuis l'introduction du referendum dans nos in-
stitutions politiques, aucune question plus impor-
tante, plus grave par ses conséquences pour chacun,
n'aura été soumise au vote du peuple suisse, compo-
sés dans sa grande majorité d'ouvriers vivant au
jour le jour et de petits cultivateurs auxquels il de-
vient de plus en plus difficile de nouer les deux
bouts.

Notre devoir est de vous mettre en garde contre
ce danger, le plus grand qui ait menacé votre pros-
périté.

I

Le nouveau tarif qu'on vous propose est le plus
lourd et le plus injuste des impôts. Il pèsera essen-
tiellement sur les travailleurs, c'est-à-dire sur la
partie de notre population dont les ressources sont
les plus réduites et qui peut le moins le supporter.

Cet impôt qu'il lui faut payer tous les jours, s'é-
tend à tout, au morceau de pain et au morceau de
viande que nous mangeons, à la tasse de café et au
verre de vin que nous buvons, aux vêtements et aux
chaussures de nos familles, au pétrole de nos ména-
gères. Il n'y a plus que l'air que nous respirons qui
ne paie pas.

Sous l'empire du tarif de 1851, qui a donné à la
Suisse trente-cinq ans de prospérité, une famille
avec 1500 fr. de ressources payait annuellement 12
francs 50 centimes, et une famille avec 2500 fr. de
ressources payait 22 francs 50. Si les taxes propo-
sées aujourd'hui par les protectionnistes venaient à
être adoptées, ce seraient des contributions de 70
et de 125 francs que la caisse fédérale prélèverait
chaque année sur ces modestes ménages. Cet impôt,
bien plus lourd à lui seul que tous les impôts can-

tonaux et communaux réunis, absorberait deux ou
trois semaines du gain du chef de famille.

Les chiffres ci-dessus sont empruntés à des docu-
ments officiels du Conseil fédéral.

La Constitution fédérale, qui est notre commune
sauvegarde, prescrit que les objets nécessaires à la
vie seront taxés par les péages fédéraux le plus bas
possible. Or, la plupart des augmentations du nou-
veau tarif porte sur des objets d'usage et de con-
sommation, sans lesquels on ne peut vivre. La Con-
stitution est ainsi méconnue dans une des garanties
essentiels de nos droits.

Les recettes nettes des péages fédéraux s'élevaient
en 1854 à 2,400,000 francs. Elles ont produit en
1890 la somme énorme de 28,620,000. — Et ce
n'est pas à dire qu'elles ont augmenté parce que les
conditions générales de l'existence sont devenues
meilleures; au contraire, la vie est toujours plus dure,
le gagne-pain est toujours plus précaire. Cette for-
midable augmentation de recettes est ainsi bel et
bien un accroissement d'impôt prélevé sur un revenu
qui va en diminuant.

Tout cet argent entre dans la caisse fédérale.
Avec le nouveau tarif, s'il était appliqué, les recettes
nettes des péages dépasseraient 40 millions de francs,
pris dans nos poches.

La Suisse est déjà le pays de l'Europe qui paie les
droits de péages les plus élevés par tête de popula-
tion, et cela s'explique parce qu'aucun pays n'est
autant que nous tributaire de l'étranger pour une
foule d'articles d'usage et de consommation.

Nous envisageons une nouvelle augmentation des
droits d'entrée comme une grande faute.

Chers concitoyens,

Vous avez entre vos mains le nouveau tarif des
péages qui vous a été distribué. Nous mettons en
regard quelques droits établis par le tarif général de
1891. Nous plaçons en tête de colonne le numéro de
chaque rubrique du nouveau tarif imprimé. Les droits
d'entrée sont comptés par 100 kg.

N°	Tarif de 1851.	Tarif de 1891.
N° 105 chaussures en cuir, grossières	Fr. 16 —	Fr. 60 —
106 chaussures en cuir, fines	16 —	130 —
223 saindoux	1 50	5 —
227 cacao en poudre	7 —	30 —
230 vinaigre	7 —	40 —
236 charcuterie	7 —	25 —
253 farines	1 —	2 50
255 pâtes	7 —	15 —

premier jour, mais il paraissait parfois absent de lui-même.
Elle devint quelque peu languissante et sans trop savoir
jusqu'à quel point le souci qui lui venait de Lucien était
cause de son malaise, elle eut le vif désir d'aller passer en-
semble quelques semaines aux Elisiades.

Lucien ne pouvait refuser; mais il lui était difficile à
cause de son emploi de disposer de plusieurs semaines. Il
résolut de passer quelques jours dans son ancienne propriété
et l'on convint que Feuillede y resterait une partie de la
saison avec sa fille, tandis que Lucien reviendrait à Paris.

Cet arrangement semblait les satisfaire tous les trois. Lu-
cien comptait sur l'éloignement de Feuillede pour en finir
avec sa restitution. Il pourrait prendre à l'aise, sans être
gêné, les dernières mesures. Il n'aurait point à subir les
questions, les objections, le silence, les regards de Feuillede
et même aussi, maintenant, l'inquiétude de sa femme qu'il
remarquait.

Il pourrait vendre encore, loin des yeux de son beau-père,
ce qu'il avait besoin de réaliser pour parfaire l'acte néces-
saire. Feuillede parti, Lucien se débarrasserait du dernier
poids. En attendant, il prit avec Claire le train pour la
Touaine.

Ce petit voyage donnait un peu de gaieté à la jeune femme.
L'air vif qui bat les stores mouvants des voitures filant
comme l'éclair animait son délicat visage et les lèvres avi-
vées souriaient. Elle était heureuse d'emmener Lucien loin
de Paris; de l'avoir tout entier à elle pendant de longues
journées. Elle pensait que son mari serait bien aise de revoir
le domaine qu'il avait cru perdu pour lui, et elle ne se
trompait point.

FEUILLETON DE LA GRUYÈRE 18

LE TRÉSOR BLEU

PAR
PAUL MARROT

Lui-même, le cas échéant, il pouvait suivre Lucien, con-
naître ses fréquentations, savoir où passait l'argent du mé-
nage. Mais il n'était pas trop bien placé pour le surprendre.
Il pouvait se faire surprendre lui-même. Alors c'était la
brouille avec le mari de sa fille et toutes les conséquences
que les rancunes de famille entraînent après elles. Cependant
il fallait savoir; il le fallait.

Feuillede se serait bien gardé de laisser supposer quoi
que ce fût à Claire. Mais elle-même, aujourd'hui, était in-
quiète.

Tout en conservant la confiance à l'égard de son mari,
elle était étonnée des inquiétudes qu'il montrait à tous mo-
ments et de ses façons d'agir mystérieuses.

Elle n'en était pas encore arrivée à ce point où une femme
craint pour la paix de son avenir, mais peu à peu le bon as-
tre des premiers jours disparaissait. Un nuage sur le cœur,
un pli sur la lèvre. Elle se sentait à certains moments toute
fiévreuse, malgré les prévenances de son mari.

Dans ses prévenances, Lucien était aussi sincère que le

N°	Tarif de 1851.	Tarif de 1891.
260 café	3 —	5 —
295 liqueurs et vermouth en fût	7 —	30 —
597 confections, vêtements, lingerie de coton	30 —	120 —
400 confections en laine ou milaine	30 —	180 —
409 chapeaux de tout genre garnis	30 —	200 —
421 bœufs, par tête	— 50	30 —
422 vaches, idem	— 50	25 —
426 porcs	— 50	8 —
471 quincaillerie commune et mercerie	16 —	50 —

Vérifiez, comparez et jugez.

III

Cette augmentation de recettes n'est pas néces-
saire pour la caisse fédérale dont les comptes bou-
clent chaque année par des bonis de plusieurs mil-
lions. Elle ne servira qu'à augmenter la compétence
de la Confédération au détriment de celle des can-
tons. Nous pensons qu'un gouvernement qui a trop
d'argent est entraîné à commettre des abus.

Elle ne produira pas non plus une augmentation
des salaires et les produits agricoles ne s'en écoule-
ront pas mieux. Chacun, au contraire, devra se res-
treindre, en sorte que la consommation générale di-
minuera. Il en résultera que, la vente étant moins
grande, les salaires baisseront et l'agriculture s'en
ressentira immédiatement, puisqu'elle vit en bonne
partie de ce qu'elle vend aux villes et aux popula-
tions.

Enfin, le nouveau tarif, s'il est adopté, rendrait
la négociation des traités de commerce plus difficile,
parce que les protectionnistes, assurés d'avoir la ma-
jorité du peuple avec eux, élèveront toujours plus
leurs prétentions. Chacun sait que les négociations
de Vienne pour le traité de commerce de la Suisse
avec l'Allemagne et l'Autriche-Hongrie ont dû être
suspendues à cause des exigences des délégués
suisse, qui ne voulaient pas faire les concessions né-
cessaires, concernant les droits d'entrée des bœufs,
sur les farines, sur les confections et d'autres points
encore. Si le tarif était adopté, nous risquerions de
n'avoir point de traités.

IV

Un mot aux agriculteurs.

Ils ont besoin, comme les habitants des villes, de
tous les articles divers qui nous viennent de l'étran-
ger, vêtements et confections pour eux et pour leurs

A l'arrivée à Tours, le bon M. Létang les attendait
avec la voiture; car, ainsi que le lui avait déclaré Feuillede, tout
était comme auparavant; il n'y avait rien de changé au châ-
teau, il n'y avait parfois qu'un hôte de plus. Mêmes pro-
priétaires, en somme.

Ce furent, à la sortie de la gare, de grandes embrassades
avec M. Létang.

Quand Lucien aperçut le château, il eut un vif mouve-
ment de joie. Il croyait ne jamais plus le revoir. Et c'était
grâce à Feuillede qu'il le revoyait. Il ne pouvait l'en remer-
cier d'un cœur trop sincère, et il sentait qu'il ne saurait ja-
mais acquitter cette dette nouvelle, ni l'ancienne non plus;
car l'homme qui agissait ainsi, comme un père dévoué, lui
avait donné Claire, lui rendait la fortune et, plus que cela,
à son insu, en portant la faute de M. Dechevreille, il mainte-
nait le nom hors de la honte; Lucien lui devait tout.

Que lui rendait-il? Lucien n'osait y songer. Il mandissait
le silence gardé, toutes les précautions prises; Lucien était
obligé de reconnaître avec horreur que depuis la mort de son
père il travaillait, malgré lui sans doute et par la fatalité de
la situation, à replonger plus profondément Feuillede dans
la peine qu'il traînait. Seul Lucien eût pu la dissiper d'un
mot.

— Ne fais donc plus ce visage, ne sois pas triste comme
cela, lui dit Claire.

Et elle l'embrassa.

— Nous voici chez nous, s'écria M. Létang.

En effet, au bout de l'avenue, les lourdes grilles ronlaient.
Les chiens du château aboyèrent en joie : nulle part il n'est,
sans ses abois, de bons et complets retours. Les tillens de la

familles, chaussures, chapeaux, sucre, café, épices, quincaillerie, pétrole, etc. Ce sont précisément tous ces articles qui sont le plus augmentés.

Nous demandons en quoi le petit campagnard, qui n'a que deux ou trois vaches à son écurie, sera plus riche parce que les bœufs gras venant de France, de Hongrie devront payer 30 francs de droit d'entrée par tête?

Nous demandons en quoi le petit cultivateur, qui ne produit pas beaucoup plus de blé qu'il n'en faut pour sa propre consommation, verra sa position s'améliorer lorsqu'on aura fait payer plus cher les droits d'entrée sur les farines de Hongrie et de France?

* * *

Pour tous ces motifs, nous engageons le peuple suisse à se prononcer énergiquement contre ce tarif qui, s'il était adopté, serait pour notre pays le point de départ d'une ère d'appauvrissement et de décadence.

*Le Comité de la Ligue
contre le renchérissement de la vie.*

Note. — Cet appel est le résumé d'une brochure plus développée publiée par le Comité de la Ligue.

Votation du 18 octobre. — Les appels, les adresses, les proclamations se multiplient presque toutes en faveur du tarif. Nous signalerons les suivants : Appel signé par la Commission industrielle et commerciale des Rhodés-Extérieures, par celle d'Hérisau, par le Directoire commercial de St-Gall, par le Syndicat de la broderie, etc.; appel de la Société suisse des arts et métiers. En revanche, le conseil d'administration de la Société suisse de consommation, à Genève, publie un appel pour le rejet du tarif.

Une nombreuse assemblée, convoquée par la Société industrielle de Zurich, a décidé, à peu près unanimement, l'adoption du tarif.

L'assemblée publique de l'Association agricole suisse et de l'Association cantonale agricole zuricoise, réunie dimanche dans l'église d'Uster, était très nombreuse. Elle s'est prononcée à l'unanimité pour l'acceptation du tarif douanier.

Une réunion d'une cinquantaine d'électeurs au Locle a voté compacte pour le rejet.

Le monopole des billets de banque préoccupe beaucoup moins les esprits. A Lucerne, la majorité de l'assemblée s'est prononcée pour le monopole.

Conseil national. — L'élection du 18 octobre dans l'arrondissement de Winterthur-Uster-Pfäffikon se présente maintenant comme suit : candidat socialiste, M. Seidel, journaliste; candidat radical, M. Kundig, président du tribunal; candidat des agriculteurs et des libéraux, M. Bertschinger, agronome.

Si ce dernier ne sort pas au premier tour, les socialistes donneront leurs voix, au deuxième tour, au candidat radical.

Régie de l'alcool. — Le budget de l'administration des alcools pour 1892 est approuvé. Il boucle par un excédent présumé de recettes de 5,630,000 fr.

Poursuites. — Le projet présenté par le département de justice et police pour la création d'une division pour la poursuite pour dettes et la faillite a été approuvé par le Conseil fédéral.

Jeune fédéral. — On discute, dans la Suisse allemande, le transfert de la date du Jeune fédéral au

grande allée, avec leurs feuilles larges et veloutées, versaient une ombre hospitalière, la même qui avait accueilli les anciens Dechevelles et lui-même, Lucien tout enfant, quand on rentrait aux Elisiades. La tête chauve du vieux jardinier luisait près du pilastre de la grille; d'antiques domestiques, avec la coiffe du pays, attendaient, s'essuyant les yeux avec le coin du tablier, ravies du retour d'un maître qu'on a cru perdu. Tout était bien comme auparavant. Pauvre Feuillode!

Le premier soin de Lucien, en revenant dans sa propriété, fut de la parcourir comme s'il venait d'en être éloigné pendant des années. Il l'avait quitté le mois passé, mais les événements et l'idée d'une dépossession allongeaient la durée du temps.

M. Létang bavardait, à ses côtés, le long des massifs du parc. Lucien écoutait à peine ses explications copieuses, sur la façon dont M. Feuillode avait fait son entrée. La propriété avait beaucoup plu à M. Feuillode...

— Il paraissait content?

— Tout à fait heureux.

Cela mit quelque baume sur la blessure secrète de Lucien. Puis il haussa les épaules, car un peu de contentement ne pouvait remplacer, pour Feuillode, toute une vie cruellement perdue. Il rentra seul au château. Et pendant que M. Létang poursuivait le cours de ses propos expansifs avec la jeune dame Dechevelle, il se promenait dans les appartements, ouvrant toutes les portes, jetant un regard sur l'aménagement de chaque pièce. Rien n'avait été dérangé; aucun meuble touché pendant sa courte absence.

Pauvre bon Feuillode! — Mais tout en le plaignant, en

1^{er} août. Le caractère religieux de la solennité serait conservé et il s'y joindrait plus intimement une idée patriotique.

On annonce qu'une motion dans ce sens sera faite à l'Assemblée fédérale.

Emigration. — La Chancellerie fédérale publie, à propos de l'émigration à Chicago, un communiqué dont voici le résumé :

L'idée qu'en vue de la prochaine exposition universelle de Chicago les émigrants peuvent obtenir avec facilité, dans cette ville, du travail rémunérateur sous diverses formes, semble s'être en général accréditée dans le public. Ce serait là une grave erreur. Les rapports officiels ou de sources privées, dignes de confiance, sont unanimes à constater que, depuis un an déjà, une forte agglomération d'ouvriers, venant des différentes contrées de l'Amérique du Nord, ainsi que d'Europe, s'est produite à Chicago, et cela à tel point que, durant l'hiver dernier, des milliers d'entre eux se trouvaient de temps à autre sans occupation. En outre, une forte tendance à éliminer autant que possible l'élément travailleur étranger se ferait remarquer dans cette ville, non seulement chez les maîtres d'états et les entrepreneurs de bâtiments, mais aussi parmi les ouvriers américains eux-mêmes.

Dans de telles conditions, il faut considérer comme un devoir de mettre sérieusement en garde nos compatriotes contre une émigration à Chicago dans le but d'y chercher du travail bien rétribué.

Il est à ce propos de nouveau rappelé aux intéressés que le Commissariat fédéral de l'émigration, à Berne, fournit gratuitement, aux émigrants qui lui en font la demande, tous les renseignements nécessaires et qu'il leur délivre, suivant le cas, des recommandations destinées à leur être utiles lors de leur arrivée dans le Nouveau-Monde.

Allumettes. — M. Schlatter, chimiste à la fabrique d'allumettes de Fleurier, a fait savoir au Conseil fédéral qu'il a inventé une allumette prenant feu par le frottement sur toutes les surfaces et ne portant aucun phosphore.

Zurich. — Le prince Georges de Prusse est arrivé à Zurich avec une suite nombreuse. 12 chambres ont été retenues, par son intendant, à l'hôtel Bellevue.

Berne. — D'après une communication officielle, la construction de la « Kornhausbrücke » coûterait, avec le petit pont parallèle au pont du chemin de fer qui en serait la conséquence directe, une somme de 3 millions, tandis que la « Waisenhausbrücke » reviendrait, y compris l'expropriation de la maison des orphelins, à 1,850,000 fr.

— Un crime affreux a été commis mercredi dernier près de Meiringen. Ce jour-là, les sœurs Marguerite et Madeleine Neyer, âgées la première de 29, la seconde de 22 ans, et leur frère Edouard, sourd-muet, âgé de 15 ans, étaient occupés dans un champ à arracher des pommes de terre. Ils avaient avec eux une chèvre. A un moment donné, celle-ci avait pénétré dans un pré voisin. Le jeune Edouard fut envoyé pour la ramener. Un nommé Pierre Brugger, d'Eisenbolgen, gardait le bétail dans le pré en question. Lorsque cet individu aperçut le jeune Neyer, il marcha à lui. Le garçon s'enfuit, poursuivi par Brugger, qui le rejoignit, le jeta par terre et le frappa jusqu'au sang. La sœur cadette de Neyer, Madeline, vint

l'admirant, en se répandant en sentiments d'intime reconnaissance, Lucien cherchait sa trace ici et là. Il le suivait pour ainsi dire pas à pas, tirait un tiroir, levait un couvercle de coffret, inventoriait, d'un oeil aux paupières un peu frissonnantes, chaque coin.

Il n'errait point, sans une sourde épouvante, dans les chambres du château, encombrées de vieux meubles, parmi lesquels Feuillode s'était également promené. Ce rapprochement seul le faisait pâlir. Et dans ce milieu, Feuillode reviendrait! Il y passerait de longs jours, s'il voulait! Partout il irait et viendrait; et peut-être, au moment où l'on s'y attendrait le moins, il se heurterait à quelque objet oublié par M. Dechevelle et alors dans son esprit éclaterait une affreuse lumière.

— Comme je suis lâche! Je suis un lâche, pensa Lucien. Tout ici m'est un témoignage de la bonté de Feuillode; et je redoute sa présence comme celle d'un ennemi. Voilà le prix que je lui donne de sa bienveillance pour nous.

Et pénétré de reconnaissance, irrité contre l'injustice, il songea à accomplir un acte évidemment héroïque : aller trouver Feuillode, lui avouer tout.

Il entra dans la pièce qui servait de cabinet de travail à son père.

Il était bien sûr que dans ce cartonnier, dans ce bureau ou dans ce secrétaire, il n'avait rien laissé qui pût trahir. Pourtant, quel ironique et cruel tableau se figurait Feuillode assis dans le fauteuil de M. Dechevelle et se disant :

— Qu'il était heureux, celui qui a pu vivre ici comme un châtelain, honoré du pays entier pour sa fortune bien acquise et sa probité parfaite.

alors au secours de son frère, mais Brugger la terrassa aussi et la maltraita grossièrement. Lorsqu'enfin l'aînée, Marguerite, s'approcha pour délivrer sa sœur, Brugger saisit un hoyau (croc) et lui en asséna sur la tête un coup d'une telle violence que l'infortunée tomba morte. Alors, le monstre, redoublant ses coups, mit la tête de sa victime en pièces. Après avoir regardé encore quelque temps le cadavre, il s'en alla tranquillement rejoindre le bétail confié à sa garde. Quand la nouvelle de cet horrible forfait fut connue à Meiringen, le caporal de gendarmerie Simon se rendit sur les lieux pour procéder à l'arrestation du meurtrier. Mais celui-ci lui opposa une résistance désespérée et ce ne fut qu'avec l'aide de quelques citoyens qu'il parvint à le menotter. Brugger fut ensuite conduit à Meiringen et écroué dans les prisons de district. Là, il brisa toutes les vitres, opération dans laquelle il se coupa l'artère au poignet droit et serait certainement mort par suite de la perte de sang si on ne lui avait pas porté secours. La population de Meiringen et des environs est consternée.

Glaris. — Le corps d'un Allemand, nommé Werner Schneider, de Berlin, a été trouvé sur le Sentis. L'état du cadavre laisse présumer un long séjour sur la montagne.

Argovie. — Un maçon du nom de Furrer, domicilié à Menzikon, a tué sa femme dans son lit, la frappant à la tête et l'étranglant au moyen d'une corde. Le couple Furrer n'avait pas d'enfants et vivait depuis longtemps en mésintelligence. L'assassin a été arrêté.

Tessin. — Dimanche soir, le pharmacien Carlo Buzzi, brave patriote libéral, a été assassiné. Les auteurs de ce crime sont connus du public; la police ne les a pas encore arrêtés. La population est profondément indignée.

Il paraît certain que le meurtre de M. Buzzi n'a rien de politique. Les assassins ont sonné à la porte du malheureux pharmacien qui était déjà au lit. Il se leva, alla ouvrir et tomba frappé de plusieurs coups de poignard.

On croit à une histoire de femme.

Vaud. — Jeudi, les eaux de la Broye étaient grandes et troubles. Vers les deux heures de l'après-midi, deux oreillers placés sur le balcon d'une maison de la rue du Temple, à Moudon, furent emportés par un coup de vent. Le propriétaire et la domestique, jeune fille d'environ dix-huit ans, s'en furent à la recherche en suivant le cours de l'eau. Le propriétaire ne tarda pas à repêcher l'un des oreillers, mais la jeune fille qui courut après l'autre ne reparut plus. Toutes les recherches furent inutiles.

Vendredi matin, le corps inanimé a été trouvé au bord de la rivière. Grand fut l'émoi dans le quartier du Temple quand on apporta le cadavre et plus grande encore la stupefaction dans la famille du propriétaire de la maison. Les parents de la jeune fille, domiciliés à Villarsel, avaient été prévenus la veille de sa disparition.

— Jeudi matin, un garde-voie a trouvé sur les rails, sur le pont de la Redoute près Nyon, le corps d'un homme qui a été atteint par un train de nuit. L'office de paix du cercle, avisé, a fait transporter à l'infirmerie cet individu, qui respirait encore, mais dont l'état est désespéré; il a le crâne ouvert et la cervelle est à nu. L'identité n'est pas établie. Il a l'air d'un ouvrier de campagne et être d'origine allemande; il n'avait sur lui ni papiers ni argent. On croit qu'il avait l'intention d'en finir avec la vie, car

Lucien Dechevelle se rappela ses propres luttes, dans cet endroit même, quand il essayait de maintenir l'apparence d'intégrité de son père et de son nom. Il n'avait pourtant rien fait que son devoir. Aujourd'hui, irait-il donc compromettre tant de soins après et de secrets labeurs, en livrant son propre père à Feuillode! Irrité par de longues années d'injustice, le malheureux ne se jetterait-il point sur ce nom et ce souvenir, comme un affamé d'honneur, pour le déchirer!

Lucien, accablé par ces réflexions, renonça à la cruelle confidence.

On l'appela en ce moment; on le cherchait, il entendit, dans les couloirs, le pas affairé de M. Létang.

— Que me veut-on?

— C'est Mme Dechevelle; elle vous demande. La fatigue du voyage, la chaleur l'ont légèrement indisposée. Ce n'est rien...

Lucien accourut auprès de sa femme; elle venait, en effet, d'éprouver une faiblesse et elle était encore toute languissante; elle se jeta dans les bras de Lucien comme un enfant qui a besoin de se faire plaindre et rassurer.

M. Létang avait à peine attendu qu'on parlât du médecin. Il fit atteler en hâte et retourna à la ville, lui-même, pour chercher le docteur Cordier, médecin de la famille.

Quelques heures après, le docteur était aux Elisiades, et il arriva comme Claire, toute remise, à l'entrée du parc, mangeant, en riant, des cerises que M. Létang détachait de l'arbre avec une vieille ombrelle.

— Voilà notre malade? s'écria le docteur Cordier. Je vois d'ici que ce n'est pas grave.

Cependant, il la confessa. Lucien, revenu de son alerte,

la veille, il fit payer les personnes avec lesquelles

— Le tribunal jeudi à 5000 fr. de marchand de vins d'avoir vendu comme une drogue abominable d'eau et d'alcool de fruits. Ce mélange et il le revenait

Calculez les bétyverdon, il en avait litres. Le pot aux dénonciation d'un rat, voisin de celui cessaire à sa fabrication

Genève. — L'aliéné qui a depuis longtemps quête à été ouvert

— Conservateur cord à Genève pour lois fédérales (le nopolé des billets électeurs seront prochain.

France. — L'assassin évanoui et du square de la France. Il avait transporté chez le probablement.

On suppose qu'une sonne qui lui avait ou un parapluie.

Italie. — Le nommant le sculpteur de Garibaldi, à d'Italie.

Allemagne. — Mme Fliegn Lueben. La cause de déception amoureuse

— On a découvert des billets de dix, démentent à s'y méprendre a saisi une grande considérable. Et leurs ont déjà été arrêtés.

CANTON.

Conseil d'Etat. — Il est pris une de la cotisation les valeurs assurées

— On accepte le remerciements

complétait les explications quelque peu languissantes

— La chose est qu'à attendre et à est bon que, dans

M. Létang sut les choses si bien le médecin, Claire

Feuillode se propriétés des Elisiades résolutions; il arriva

— J'arrive la-bien Lucien revient à l'absence. Ce serait

Cela coûtait beaucoup de plus en plus sa état de santé qu'il par la singulière façons irrégulières gir, il crut honorer René Dorban.

Il alla le trouver un artiste à qui il de l'entendre lui

— C'est vous que vous saisis son ame

la veille, il fit part de sinistres projets à des personnes avec lesquelles il buvait.

Le tribunal de police d'Yverdon a condamné jeudi à 5000 fr. d'amende et à 15 jours de prison un marchand de vins, M. Bourquin, reconnu coupable d'avoir vendu comme produit naturel de la vigne une drogue abominable qu'il obtenait en additionnant d'eau et d'alcool une faible proportion de vin de fruits. Ce mélange lui revenait à 8 centimes le litre et il le revendait à raison de 70 centimes.

Calculez les bénéfices partant du fait que, dans Yverdon, il en avait placé, à ce qu'on assure, 14,000 litres. Le pot aux roses a été découvert, grâce à la dénonciation d'un habitant de Courgevaux près Morat, voisin de celui qui fournissait à B. le cidre nécessaire à sa fabrication.

Genève. — Un drame s'est passé, il y a une dizaine de jours, à l'Asile des Vernaies. Deux aliénés avaient été mis ensemble en cellule; le 26 septembre, on a trouvé l'un d'eux tué par son camarade.

L'aliéné qui a commis ce crime était, paraît-il, depuis longtemps connu comme dangereux. Une enquête a été ouverte.

Conservateurs et radicaux se sont mis d'accord à Genève pour recommander le rejet des deux lois fédérales (le nouveau tarif des péages et le monopole des billets de banque) sur lesquelles les électeurs seront appelés à se prononcer dimanche prochain.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES

France. — Samedi matin, à 3 h., on a trouvé, gisant évanoui et couvert de sang, devant l'entrée du square de la Bourse, M. Titard, rédacteur de la France. Il avait les deux yeux crevés. Il fut aussitôt transporté chez lui, agonisant. Le malheureux mourra probablement.

On suppose qu'il aura été assailli par une personne qui lui aura enfoncé dans les yeux une canne ou un parapluie.

Italie. — Le roi Humbert a signé un brevet nommant le sculpteur Deloye, l'auteur de la statue de Garibaldi, à Nice, commandeur de la couronne d'Italie.

Allemagne. — Une artiste dramatique de Berlin, Mme Flegner, s'est suicidée dans un hôtel de Lueben. La cause de cet acte de désespoir est une déception amoureuse.

On a découvert à Kiel une fabrique de faux billets de dix, de cinq et de trois roubles, lesquels imitent à s'y méprendre les billets véritables; on en a saisi une grande quantité, représentant des sommes considérables. Un grand nombre de ces fausses valeurs ont déjà été écoulees à l'étranger. Les faussaires ont été arrêtés.

CANTON DE FRIBOURG

Conseil d'Etat. — Séance du 9 octobre 1891.

Il est pris un arrêté fixant à 1 fr. 70 % le taux de la cotisation pour 1890, à percevoir en 1891, sur les valeurs assurées.

On accepte la démission de M. Chavannes, ingénieur de l'Administration des Eaux et Forêts, avec remerciements pour les services rendus.

complétait les explications que donnait Claire, d'une voix quelque peu languissante.

La chose est très simple, fit le docteur, et il n'y a guère qu'à attendre et à souhaiter un garçon; car, d'après moi, il est bon que, dans une famille, l'aîné soit toujours un garçon.

M. Létang sut bientôt la nouvelle et, dans sa joie de voir les choses si bien s'arranger, il remerciait tout le monde: le médecin, Claire et Lucien, son élève.

XIV

Fenillode se préparait, à son tour, à partir pour sa propriété des Elisiades. Mais avant le départ, il fixerait ses irrésolutions; il arrêta un projet. Il se disait:

J'arrive là-bas, j'y reste quelques semaines pendant que Lucien revient à Paris. Il va sans doute profiter de notre absence. Ce serait le moment de le surveiller...

Cela coûtait beaucoup à Fenillode. Mais il craignait la ruine pour ses enfants. Il devait se décider en voyant pâlir de plus en plus sa chère fille; il notait d'un œil inquiet un état de santé qu'il attribuait uniquement à la peine causée par la singulière conduite des affaires de son mari et ses façons irrégulières. Fenillode trouvait donc nécessaire d'agir, il crut honorable de se confier à un ami de Lucien: René Dorban.

Il alla le trouver; René, tout honoré de recevoir chez lui un artiste à qui il portait une si vive estime, fut bien étonné de l'entendre lui parler de Lucien avec tristesse.

C'est vous qui me l'avez présenté, lui dit Fenillode; je vous sais son ami sincère, peut-être pourriez-vous, par un

— Sont confirmés dans leurs fonctions les titulaires suivants:

M. Barbey, Bruno, instituteur à l'école de Ponthaux;

M. Loup, François, instituteur à l'école des garçons de Mannens-Grandsivaz;

M. André, Pierre, huissier près la commune de paix de Prez (Sarine).

— On nomme:

Mlle Fragnière, Séraphine, aux Sciernes, d'Albeuve, institutrice à l'école des filles de Hauteville.

M. Guillaume, Emile, à Mossel, instituteur à l'école de Vuarmarens;

M. Thierrin, Joseph, à Vuarmarens, instituteur à l'école de Gletterens.

Nécrologie. — Les journaux de Fribourg annoncent la mort d'un excellent citoyen. M. Auguste Gœldlin, ancien conseiller communal, décédé à l'âge de 55 ans. Il venait de subir une longue maladie, lorsqu'à peine relevé il a succombé samedi matin, à 11 1/2 heures, à la rupture d'un anévrysme.

M. Aug. Gœldlin, fils de M. François Gœldlin, jouissait d'une grande fortune et il a fait beaucoup de bien à la ville de Fribourg. Sans se mêler activement aux questions politiques, il était radical convaincu et fidèle.

M. Gœldlin laisse une veuve qui l'a beaucoup aidé dans ses œuvres de bienfaisance. Fribourg perd en lui un bienfaiteur.

Mgr Mermillod. — L'état du cardinal Mermillod est très grave depuis quelques jours. S. E. a été administré par Mgr Isoard, évêque d'Anecy.

Ses forces diminuent d'heure en heure. On administre de la morphine pour soutenir le malade et calmer ses souffrances. Un dénouement fatal est probable d'un instant à l'autre. De nombreux visiteurs, surtout des ecclésiastiques, sont arrivés au château de Monthoux.

Les dernières nouvelles sont cependant meilleures. L'amélioration dans l'état du cardinal se maintient. Le malade a repris des forces et a pu causer avec quelques personnes de son entourage.

GRUYÈRE

Vevey-Bulle-Thoune. — Le comité concessionnaire devait réunir 3,600,000 fr. de subventions cantonales et communales. Ce chiffre paraît actuellement dépassé. Les subventions qui seront accordées sont les suivantes:

Cantons: Berne, 973,000 fr.; Fribourg, 800,000; Vaud, 580,000. Total, 2,353,000 fr.

Communes: bernoises, 360,000 fr.; fribourgeoises, 200,000; vaudaises, 675,000 fr.

Au total, Vaud accorde 41,000 fr. par kilomètre; Fribourg, 25,000; Berne, 21,000.

Le comité d'initiative du chemin de fer Vevey-Bulle-Thoune a déposé une demande de concession pour utiliser les eaux de la Sarine à la Tine, au moyen de turbines actionnant des machines dynamo-électriques, afin de produire l'électricité pour la traction du chemin de fer, la lumière, etc. L'usine serait située au lieu dit « en l'Auge », sur territoire fribourgeois. Le barrage serait établi « vers le Pont », à Rossinières. L'eau, prise sur la rive gauche, serait

conseil avisé, — sans trahir mon intervention toutefois, — lui ouvrir les yeux sur ses intérêts et, s'il y a lieu, sur son devoir. Je ne dis point qu'il ait failli; mais n'auriez-vous pas à ma place quelques craintes? Je l'aime beaucoup, autant que vous pouvez l'aimer et plus peut-être, car il a été choisi entre tous par mon enfant. A nous deux, M. Dorban, ne pourrions retenir la paix dans ce ménage. Je ne pouvais m'adresser qu'à vous. Je vais tout vous confier et vous me rendrez le service que je demande; vous serez utile à votre ami Lucien en même temps.

Et Fenillode exposa les faits que nous connaissons: la vente des Elisiades, les tristesses de Claire; il exprima fortement ses craintes sur l'emploi de tant de sommes détournées, sans but apparent, d'un patrimoine qui semblait des mieux établis. Est-ce le jeu, une ancienne relation?

René savait Fenillode un peu ombrageux. Après avoir essayé de dissiper ses soupçons, il promit de voir Lucien dès son retour à Paris.

Fenillode partit sur ces assurances: Il comptait rester un bon mois aux Elisiades, auprès de Claire, et il n'était point fâché de profiter de son séjour là-bas pour faire plus ample connaissance avec son nouveau domaine.

Il apprit, en arrivant, la visite du docteur Cordier et la nouvelle qui l'enchantait.

Il s'expliqua ainsi la nervosité de Claire et il vit que du moins on ne pouvait l'attribuer tout entière à quelque discord secret du ménage. Cependant, Fenillode ne regretta point de s'être confié à René Dorban.

Un enfant, un petit-fils à lui viendrait bientôt le réjouir, n'était-ce pas une raison de plus pour conserver avec soin la

conduite à l'usine par un canal de 2 m. de large et de 1 m. 40 de profondeur qui suivrait l'ancienne route sur une longueur de 1669 m.

CHRONIQUE AGRICOLE

Betterave à sucre. — L'arrachage de la betterave à sucre s'est fait ces derniers jours à Payerne. Le Département de l'agriculture, qui s'intéresse à ces essais de culture, avait envoyé un délégué pour suivre ces opérations. Les pesages qui ont été faits montrent, ce qui est un point essentiel, que la production est suffisante; d'autre part, l'analyse a révélé, dans les trois variétés qui ont été cultivées, une proportion très satisfaisante de matière sucrée. L'affaire se présente donc dans des conditions favorables.

Vins de groseilles. — Il se fabrique en Allemagne et dans la Suisse allemande beaucoup de vins de groseilles et de framboises; nous ne sachons pas que cette fabrication ait été essayée dans la Suisse romande; voici en quoi elle consiste: Les groseilles à grappes doivent être cueillies bien mûres par un temps chaud et sec, on les égrappe et on les jette dans un bassin quelconque, en bois de préférence, qu'on couvre d'un linge. On place le vase à la cave où on le laisse de 6 à 8 jours, en prenant ses précautions pour que le moisi ne s'y mette pas. On les presse ensuite et le jus en est versé dans un tonneau. Dans un autre vase, on fait dissoudre autant de kilogrammes de sucre en pain qu'il y a de litres de jus. Cette dissolution s'opère dans de l'eau dont le volume doit être double de celui du jus retiré des groseilles. Ainsi 8 kilos de jus comporteront 8 kilos de sucre dissous dans 16 litres d'eau. Cette dissolution est versée dans le vase contenant le jus et on bouche très légèrement la bonde, de manière à ce que lors de la fermentation l'acide carbonique produit puisse s'échapper. Cette fermentation a lieu autour d'une température de 20 degrés centigrades. La fermentation terminée, on bouche hermétiquement le tonneau. Au printemps, on se trouve possesseur d'un excellent vin qu'on soutire et qui peut être utilisé pour les besoins de la ferme. Ce vin mis en bouteilles est même excellent et peut se conserver plusieurs années.

Le vin de framboises se fait de la même manière, mais il faut, pour que cela en vaille la peine, des plantations de ces arbustes fruitiers que nous possédons rarement. (Journal d'agriculture suisse.)

FAITS DIVERS

Notre ami C... vient de perdre sa belle-mère. — Elle a conservé sa connaissance? demande-t-elle quelqu'un.

— Jusqu'au bout. Deux minutes avant de mourir, elle me jetait encore sa fiole de potion à la figure.

Deux banquiers se querellent:

— Apprenez, dit l'un d'eux, que je suis incapable de commettre une mauvaise action.

— C'est bien assez d'en émettre.

CAMILLE ROBARDY, rédacteur.

fortune de la famille? Plus que jamais, on devait y veiller.

Fenillode était depuis peu aux Elisiades quand Lucien repartit pour Paris suivant qu'il avait été convenu. Mais il ne resterait pas huit jours sans revenir voir sa chère femme. Tours est à trois heures et demie de Paris, Lucien passerait les dimanches aux Elisiades.

Aussi Claire le laissa-t-elle s'éloigner sans contrariété. Elle était d'ailleurs, maintenant, toute préoccupée de son état; elle vivait dans l'attente des premiers frissons de la maternité et cette espérance charmante dominait toute inquiétude.

— Pourquoi faut-il que la vieillesse m'ait atteint? disait M. Létang; j'élèverais encore celui-là.

Et Fenillode pensait:

— J'en ferai un artiste.

Fenillode aimait beaucoup M. Létang. Il fit son portrait en quatre coups de crayons: M. Létang venant de restaurer son tour: Un pur chef-d'œuvre! Il fit aussi M. Létang retournant le roi à l'écarté, M. Létang lisant Virgiles en bras de chemise, M. Létang annonçant la bonne nouvelle. L'excellent homme était enchanté de tant de gloire.

Fenillode, de son côté, était heureux d'être avec sa fille, comme autrefois, seul avec elle, son protecteur de tous les moments et de nouveau véritablement son père. Il était charmé d'avoir du bien au soleil comme un bon bourgeois, lui, artiste, du bien en pleine campagne, car un hôtel ne donne pas la même illusion de puissance et de stabilité que des terres autour d'un château dominant tout un pays.

(A suivre.)

Location d'immeubles.

Le **jeudi 15 octobre prochain**, dès les 2 heures de l'après-midi, à l'Hôtel de Ville, à Bulle, l'administration communale de cette ville exposera en location, par voie de mises publiques, pour le terme de 6 années, la belle gîte du « Rio-Berthoud », située rière Bulle.

Entrée en jouissance le 1^{er} janvier 1892.
Par ordre :
[628] Le Secrétaire communal.

Mises de bois.

Lundi 19 octobre courant, la commune de Vnadena exposera à vendre en mises publiques et par lots environ 80 numéros de gros bois de commerce dans sa forêt du Devin, sous de favorables conditions de paiement.

Rendez-vous des amateurs à 9 heures du matin à l'Adrey.
Vuadens, le 8 octobre 1891.
[629] Le Secrétaire communal.

Mise d'objets mobiliers à La Roche.

Lundi 19 octobre prochain, on vendra en mises publiques, devant le domicile de M. Ruffieux, vétérinaire, à La Roche, une quantité d'objets mobiliers et d'outils agricoles, chars, harnais, etc., taxés à bas prix. [642]

Mises publiques.

Le juge liquidateur des biens de la masse en décret de Pierre Favre, ancien notaire, à Bulle, fera vendre, aux enchères publiques, le **mardi 20 octobre courant**, dès 10 heures du matin, le solde du mobilier de ce disant, à savoir : vaisselle, literie, batterie de cuisine, meubles et objets divers, en particulier un excellent piano.

La mise aura lieu au quart de rabais.
Le même jour, dès 2 heures, au Café Gruyérien, il sera procédé à la vente en mises publiques et au quart de rabais la **maison** appartenant à dite masse, très bien située à Bulle et en excellent état.
Bulle, le 10 octobre 1891.
[646] Le greffier : L. ROBADEY.

Mises publiques.

Le juge liquidateur des biens de la masse en décret de Charles-Louis Moullet, à Avry-devant-Pont, fera vendre, aux enchères publiques, le **mercredi 21 octobre courant**, dès 10 heures du matin, à l'auberge du Lion-d'Or, tout le mobilier appartenant à dite masse, à savoir : linge, literie, batterie de cuisine, verrerie, bancs, chaises, tables, commodes, canapés, tables de nuit, armoires, tableaux, outils et instruments, etc., etc., le tout taxé à bas prix.
Bulle, le 10 octobre 1891.
[647] Le greffier : L. ROBADEY.

Vente de lait.

La Société de fromagerie du Pâquier met en vente son lait depuis le 1^{er} janvier au 31 décembre 1892.

Les laitiers intentionnés de l'acheter peuvent prendre connaissance des conditions et faire leur offre sous pli cacheté, avec indication de leurs cautions, au président de la Société, M. Siméon Pasquier, syndic, jusqu'au **jeudi 22 octobre prochain**.

La vente se fera en assemblée des sociétaires, le **dimanche 25 octobre**, à 3 h. de l'après-midi, au local de la fromagerie.
Le Pâquier, le 1^{er} octobre 1891.
[643] La Commission.

Mises de mobilier.

Jeudi 15 octobre prochain, dès les 9 heures du matin, au bout de la Promenade, à Bulle, il sera exposé à vendre en mises publiques un certain nombre de meubles meublants, tels que : lits, canapé, tables rondes et carrées, literie, linge, etc., etc. [644]

A La Tour-de-Trême, il sera vendu publiquement, à l'Hôtel de Ville, l'art. 170 du cadastre, **Les Chenevières-vers-les-Moulins**, de 108 centiares, le **lundi 18 octobre courant**, dès 1 heure du soir.
Le procureur DAVET renseignera. [615]

Farines de tous genres, qualité supérieure.

Mouture spéciale de maïs, fins et ord. **GRUAUX d'avoine, d'épeautre et d'orge**, entiers et brisés.
Graine et farine de lin.

Pois du pays pour la soupe, qual. garantie. **Blés** rouges et noirs pour la voaille, ainsi que grand choix d'avoines fourragères et beaux **gros sons** supérieurs.
GRÉS ET DÉTAIL
Sous la Croix-Blanche, à Bulle. [442]

La première et la plus grande
HALLE FRANÇAISE

DE LA SUISSE
In Gassen, ZURICH,

envoi franco des échantillons de **cotonnades** en tous genres, telles que : étoffe de coton crue et blanchie, depuis 25 cent. par mètre; indienne, cotonne, impression bleue, Oxford et coton-flanelle, de plus bukskin, mi-toile et double-largeur de Winterthour, depuis 90 cent. le mètre; molleton lourd première qualité, chypre et flanelle, depuis 90 cent. le mètre, ainsi que des étoffes pour dames hautes nouveautés, mérinos et cachemires français, belle marchandise double largeur, depuis 1 fr. 65 par mètre.
Les envois dépassant le montant de 10 fr. seront expédiés franco.
[619] R. LANG

TRICOTAGE EN TOUS GENRES

H^{ue} GREMAUD, avenue du Tir, à BULLE

Confection sur commande et à façon de gilets de chasse (tricotés), camisoles, caleçons, confortables, tailles de dames, jupons, robes d'enfants, écharpes, mitaines, brassières, bas et chaussettes. — Nos machines tricotent les grosses laines et les fins cotons. [632]

GIPPA & FOLGHERA

entrepreneurs, à Bulle.

Dans notre magasin de chaux, gypse et ciment, nous offrons aussi des **tuyaux de toutes grandeurs en grès vitrifié de Belgique**, garantis contre le gel, résistant à grandes pressions, pour canalisation d'eau et pour latrines.
Prix très modérés. [590]

Remède souverain contre le gonfle!

Le **météorifuge Ménard**, expérimenté dans le canton de Fribourg, ainsi que dans toute la Suisse depuis plusieurs années, agit sûrement en quelques minutes les cas de météorisation les plus avancés et les plus graves.

Se vend au prix de **3 francs** le flacon de **8 à 10 doses** dans presque toutes les communes et à **Bulle** chez **M. Ch. Blanc**.
Dépôt général pour la Suisse chez **Ch. Morel**, négociant, à **Bulle**. [611]

Les Pilules suisses

du pharmacien Rich. Brandt

employées depuis dix ans par M. M. les Professeurs et M. M. les Médecins, sont recommandées au public comme le remède de famille le meilleur marché, le plus agréable à prendre, le plus sûr et le plus inoffensif. Expérimentées par M. M. les Professeurs

- Docteurs:
- | | |
|---------------------------------|--------------------------------------|
| Prof. Dr. R. Virchow, à Berlin, | Prof. Dr. v. Frerichs, à Berlin (†), |
| " von Gletl, à Munich, | " v. Scanzoni, à Wurzburg, |
| " Reclam, à Leipzig (†), | " C. Witt, à Copenhague, |
| " v. Nussbaum, à Munich, | " Zdekauer, à St. Petersbourg, |
| " Hertz, à Amsterdam, | " Soederstadt, à Kasan, |
| " v. Korczynski, à Cracovie, | " Lambi, à Varsovie, |
| " Brandt, à Klausenbourg, | " Forster, à Birmingham, |



Souveraines contre tous les troubles des organes digestifs, contre les maladies du foie, les affections hémorrhoidales, la constipation et toutes les maladies qui en dépendent, comme maux de tête, vertiges, difficulté de respirer, inappétence etc. Les Pilules suisses du pharmacien R. Brandt sont employées avec prédilection par les Dames à cause de leur action douce et bienfaisante; elles doivent être préférées à tous les médicaments similaires, dont l'action est plus rude ou plus énergique.

Mélez-vous des contrefaçons.

Il circule dans le commerce des Pilules suisses contrefaites, dont l'apparence est tout à fait semblable aux véritables. Quand on achète des Pilules suisses, il faut s'assurer, en enlevant le Prospectus qui entoure la boîte, que l'étiquette porte la marque ci-dessus, une croix blanche sur fond rouge et le nom de Rich. Brandt. En outre, les Pilules suisses du pharmacien Rich. Brandt, qui se trouvent dans toutes les bonnes Pharmacies, ne sont vendues qu'en boîtes de Frs. 1.25; il n'existe pas de plus petites boîtes. — La composition des pilules est indiquée à l'extérieur de chaque boîte.

Commerce de farines

GRÉS ET DÉTAIL
Maïs moulu et semoule 1^{res} qualités.

Gruau d'avoine, grietz de froment.
Gros son non moulu.
Avoine. — Blé comprimé.

Ch. Morel

Successieur de J. MOREL-BADOUX, Bulle. [588]

On offre à vendre et louer :

Un **moulin avec scierie**, situé à proximité de la ville de Bulle.
S'adresser au bureau du journal. [552]

De gré à gré, je vendrai les **repais**

de la présente année des immeubles ayant appartenu à M. Louis Liard, à Avry-devant-Pont.
A. DAVET.

Le repais

de 4 lots, devant la Cantine, à Avry-devant-Pont, est à vendre.
A. DAVET. [616]

A vendre :

16.000 pieds de **foin et regain** et une très belle écurie pour 20 têtes de bétail, eau à couvert, près de la laiterie et de la gare, chez Et. PRITZ, au Pollet, à Vuisternens-devant-Romont. [630]

On a trouvé

après la fête de gymnastique de Dondidier une **montre en or** qui se trouve entre les mains de M. Alexandre Menoud, à Trey près Payerne, auprès duquel la personne qui l'a perdue peut s'adresser. [641]

Le notaire CURRAT, à Bulle, offre à vendre

3 actions du Crédit Gruyérien de 500 fr. [638]

Le chaufour

de la **Tuilerie de La Tour-de-Trême** est ouvert dès le 12 octobre.
[639] YENNI, Joseph, tuilier.

A louer :

La dernière **stourie** d'une gîte à 1 heure de Bulle.
S'adresser au bureau du journal. [568]

Etude de notaire.

P. CURRAT, notaire, donne avis qu'il a ouvert son bureau de notaire le 1^{er} septembre passé à l'ancien bureau de M. DAVET, procureur, maison de M. Alex. Musy, Grand'rue, à Bulle.

Affaires notariales, placement de fonds, emprunts hypothécaires, gérance et tenue de rentiers, rentrées à l'amiable, représentation dans les faillites et discussions, renseignements commerciaux, etc. [515]

Avis au public.

Je viens d'ouvrir à Bulle, au rez-de-chaussée de la maison de M. CHIFFELLE, receveur, un magasin bien assorti en **parapluies** soie, laine et coton, **chapellerie, bonneterie, tricotage, blouses, laine du pays; graines potagères.**

Filature de laine à 75 cent. le 1/2 kg. Réparations et recouvrements de parapluies et encas en toute grandeur.
Mon banc se trouvera tous les jours de foire et marché devant l'Hôtel de Ville.
[610] Tobie Bee fls.

Choucroute

par seilles et au détail.

FROMAGE

gras, mi-gras et maigre.

VACHERIN

pour fondue et la main.
A l'Agence agricole **Auguste Barras**, à Bulle. [646]

LAINES-COTONS-FLEURS
Couronnes mortuaires.

Laines à tricoter, solides et bon teint; — laines terneau de toutes nuances; — cotons à tricoter et à tisser; — assortiment très riche de fleurs artificielles pour bouquets de fête, couronnes de deuil et guirlandes; — grand choix de couronnes mortuaires.

Prix très bas; grand rabais sur les cotons à tisser.
Seurs PROGIN, Bulle. [627]

On a trouvé

une **montre** la veille de la bénédiction de Bulle, aux environs de la gare.
Le bureau du journal renseignera. [648]

Arbres fruitiers

sont à vendre chez **Paul Vannaz**, horticulteur, à Fribourg. — Pommiers et poiriers, 1 fr. 30, les douze 15 fr.;abricotiers, pêchers, pruniers, cerisiers, cognassiers et arbustes fruitiers, rosiers, etc., à prix modérés.
(H1212F) [626]

AVIS

Le soussigné informe l'honorable public qu'il continue de nouveau pour son compte son état de

poëlier-fumiste.

Il se recommande pour tous les travaux concernant cette partie, en assurant une exécution prompte et soignée à un prix modéré.
[661] **Paul Bauer.**

A VENDRE

Une **charrette** (berrot) à 2 roues, avec pont, en bon état.
S'adresser au bureau du journal. [615]

A VENDRE

Un **fourneau en catelles** démonté.
S'adresser au bureau du journal. [638]

A VENDRE

2 carnets de l'**Epargne**, 1^{re} série.
S'adresser au bureau du journal. [637]



ALIMENT POUR VEAUX

Seul aliment complet et bon marché remplaçant avec économie le lait naturel pour l'élevage des veaux, porcelets, agneaux, etc. — Revient à 3 centimes le litre.
PAR SACS DE 5, 10, 25 ET 50 KILOG.
PRIX 0.65 LE KILOG. [127]

Dépôt chez **AUG. BARRAS**, à Bulle.

A vendre :

A PERTE, 15 actions Crédit foncier. [146] **J. GILLET**, avocat, Bulle.
Bulle. — Emile Lenz, imprimeur-éditeur.



PRIX DE L'AB

Pour la Suisse :

Etranger: 1 an, payable

Prix du num

On s'abonne à t de p

Votation

1. Voulez-vous l'arrêté fédéral concernant la révision de la constitution fédérale?

2. Voulez-vous la loi fédérale sur le tarif des douanes?

NO

Billets de banques d'em environ 5 millions. L'opération procès-verbal

Zurich.

cantonale sou près lequel le dorénavant a d'utilité publique de catastrophe consacrée sp

Berne.

incendie a été matre. Tout éveillée par le bataillon 36, ont fait le ser était maîtrisé professeurs F bilier détruit précieux.

Schwytz

Arth, dans la ler, trouva du gent en gypse de police. Ces des modèles

FEU

LE

Il voyait la teau une denxi — C'est ici Dans le cabi teuil. Il rêva u l'honorabilité de soupçon. Mais l'avait bien pe Lorsque le d son premier re Le visage de — Rien il l Et intérieur Elles l'avaient jours qu'il ven château. Parfo jusqu'à des ca